

OFFRE D'EMPLOI

Agent(e) de développement culturel numérique

Poste de 3 ans

Les Arts et la Ville souhaite recruter un(e) agent(e) de développement culturel numérique pour la transformation numérique de son organisation vouée à outiller les communautés afin qu'elles utilisent pleinement le potentiel de la culture pour développer durablement leurs milieux de vie et renforcer le tissu social.(www.arts-ville.org)

Description

Sous la responsabilité de la direction générale, l'agent(e) de développement culturel numérique aura la responsabilité de réaliser divers mandats de concertation, de veille, de formation et de développement de projets et de services.

Plus spécifiquement, l'agent(e) devra :

1. Assurer la concertation des membres du réseau Les Arts et la Ville issus du monde municipal et du monde des arts et de la culture afin de favoriser des alliances, des partenariats et du maillage entre les acteurs de l'univers numérique, de la culture, des communications, du milieu municipal et de celui de la recherche. Ce mandat comprend les tâches suivantes :
 - contribuer et collaborer au réseau national d'agents de développement culturel numérique (près de 40 agents sur le territoire québécois);
 - mobiliser les acteurs culturels et municipaux de toutes les régions du Québec et des francophonies acadienne et canadienne, et d'autres selon les opportunités;
 - créer une communauté de pratique animée par des valeurs d'entraide, de partage et de collaboration;
 - valoriser, par des communications régulières avec le réseau national, les actions du réseau Les Arts et la Ville par :
 - les connaissances, les ressources et les expertises offertes;
 - l'accompagnement et le financement disponibles pour la mise en œuvre de projets structurants en numérique dans le milieu culturel et municipal;
 - agir comme ressource-conseil pour la construction de la programmation et pour l'animation de rendez-vous fédérateurs, régionaux ou nationaux, du milieu culturel numérique, comme le Forum des innovations culturelles (FIC);
 - contribuer au développement numérique du réseau Les Arts et la Ville en accord avec les priorités de son plan stratégique 2018-2023 de même que son plan d'action.

2. Assurer une veille régionale, nationale et internationale afin d'accroître le partage des expertises, des connaissances et des pratiques numériques dans le milieu culturel, contribuant ainsi à développer le niveau de littératie numérique des membres du réseau Les Arts et la Ville. Ce mandat comprend les tâches suivantes :
 - alimenter un réseau de veille numérique multisectorielle à l'échelle nationale;
 - répertorier et promouvoir les pratiques innovantes, les nouveaux modèles d'affaires utiles pour les membres du réseau Les Arts et la Ville;
 - encourager la réflexion par la diffusion d'une information pertinente dans le bulletin d'information de l'organisme, un blogue ou tout autre moyen de communication publique;
 - documenter et partager les pratiques numériques, nouvelles ou existantes, présentes au sein des mondes municipal et de la culture afin de mettre en lumière les conditions de réussite et les écueils rencontrés dans la mise en œuvre de projets numériques.
3. Assurer, soutenir ou accompagner des activités d'éveil et de formation permettant de contribuer à la transformation numérique de Les Arts et la Ville et de son réseau de membres.

Ce mandat comprend les tâches suivantes :

 - développer des outils collectifs permettant l'acquisition de compétences numériques pour les mondes municipal et de la culture et assurer leur diffusion par des stratégies de communication pertinentes (exemples : boîtes à outils, guides de bonnes pratiques, etc.);
 - élaborer une offre de formation concertée, mutualisée et complémentaire pour les mondes municipal et de la culture (exemples : conférences, webinaires, ateliers, séminaires).
4. Coordonner, collaborer ou participer à la mise en oeuvre de projets favorisant le développement de projets culturels numériques structurants. Ce mandat comprend les tâches suivantes :
 - faciliter la problématisation, la conceptualisation et le transfert d'enjeux régionaux ou nationaux pouvant faire l'objet d'expérimentations et de recherche de solutions, notamment dans l'écosystème des laboratoires, des incubateurs et des accélérateurs.

Exigences du poste

Les qualités recherchées pour remplir le mandat d'agent(e)s de développement culturel numérique sont les suivantes :

- une bonne connaissance des acteurs et des dynamiques des mondes municipal et de la culture;
- un esprit d'analyse et de synthèse développé;
- un sens aigu de la communication, de la mobilisation et du travail d'équipe;
- une aisance à œuvrer dans des réseaux décentralisés qui misent sur le partage, l'entraide et la collaboration;
- une grande autonomie, de la polyvalence et un bon sens de la débrouillardise;
- un sens aigu des responsabilités, de l'organisation et des priorités;

- un esprit d'initiative, de l'entregent ainsi qu'un bon sens politique;
- de la créativité et la volonté d'apporter de nouvelles idées;
- une excellente maîtrise du français écrit et une bonne connaissance de l'anglais;
- une bonne connaissance Adobe Creative (Photoshop, Illustrator, inDesign, Dreamweaver) ainsi que des notions de SEO, de WordPress et des outils de communication de type MailChimp;
- une expérience en relations publiques serait un atout.

Le(la) candidat(e) recherché(e) doit détenir les compétences numériques suivantes :

- un baccalauréat ou une maîtrise en communication et marketing numérique ou dans un domaine connexe;
 - un minimum de trois ans d'expérience professionnelle liée à l'utilisation du numérique;
 - de l'expérience en matière d'utilisation d'outils numériques dans un cadre professionnel (ex.: Google Drive, outils collaboratifs, utilisation et traitement d'images et de vidéos, etc.);
 - une très bonne compréhension des principaux concepts numériques (ex. : la maîtrise du fonctionnement des réseaux sociaux, le Web, la donnée, etc.);
 - une connaissance de la gestion des communautés virtuelles;
 - une bonne capacité et de l'expérience en matière de rédaction et de création de contenus, particulièrement sur le Web;
- la capacité de poser un regard global et stratégique sur le rôle qu'il (elle) joue dans l'organisme et les tâches qu'il(elle) doit effectuer.

Conditions de travail

Salaire au taux horaire de 24,50 \$

Horaire de travail : 28 heures par semaine

Lieu de travail : bureau du réseau Les Arts et la Ville, à Québec

Début prévu de l'emploi : février 2019

Durée du mandat : 3 ans

La personne doit aussi être disponible pour participer, occasionnellement, à certains événements professionnels en dehors des horaires réguliers de travail.

Détails / procédures

Si ce défi vous intéresse, postulez par courriel, **au plus tard le 31 janvier 2019**, en faisant parvenir une lettre de motivation, votre curriculum vitae ainsi que deux références professionnelles à l'adresse suivante : info@arts-ville.org